

SUBVENTIONS

Fonds européens: le budget 2025 voté

La communauté de communes de l'Estuaire coordonne, pour l'ensemble de la Haute-Gironde, les programmes européens de subventions Leader et Feder, qui ont déjà bénéficié à 70 projets depuis 2014. Les élus du conseil communautaire de la CCE ont voté le budget alloué à cette mission pour 2025, avec la participation de chacune des quatre communautés de communes du territoire.

En 2025, la communauté de communes de l'Estuaire (CCE) continuera de porter, pour les quatre communautés de communes de la Haute-Gironde (Estuaire, Blaye, Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde), les programmes européens de subventions Leader et Feder. Les quatre CDC ont en effet formé un groupe d'action locale pour toucher ces fonds et les répartir entre les projets éligibles sur leurs territoires respec-

tifs, et c'est la CCE qui a la charge d'animer ce groupe d'action locale. Entre 2014 et 2022, il a permis à 70 projets de bénéficier d'une enveloppe totale de 1,8 million d'euros. Parmi ces projets: la maison des vins de Bourg, les pontons de Blaye et de Bourg ou encore la chaudière à biomasse des distilleries vinicoles du Blayais, à Val-de-Livenne. En 2023, une nouvelle phase a été enclenchée, pour laquelle 24 projets ont déjà été présélectionnés, représentant 1,7 million d'euros d'aides européennes.

De nombreuses missions

La communauté de communes de l'Estuaire s'est dotée d'une structure à même d'accomplir les nombreuses missions qu'implique ce rôle: informer les porteurs de projet; animer et développer le groupe d'action locale; communiquer sur les projets soutenus; accompagner les porteurs de projets, les aider dans le montage de leur projet, la constitution de leur dossier de demande de subvention, les orienter vers d'autres dispositifs si besoin...; appliquer l'ensemble des

procédures prévues par l'autorité de gestion régionale pour attribuer les fonds; appuyer le groupe d'action locale dans la mise en place d'une procédure transparente, non discriminatoire et qui évite tout conflit d'intérêts dans l'attribution des fonds et toute une palette d'autres tâches administratives.

Trois chargés de mission

Réunis en conseil communautaire le 16 septembre, les élus de la CCE ont voté à l'unanimité un plan de financement pour l'animation du groupe d'action locale. Les moyens humains suivants seront déployés: un chargé de mission Leader à temps plein, une chargée de mission Feder à temps plein et une chargée de mission Leader-Feder, en charge de la coordination, également à temps plein. Au total, l'animation du groupe d'action locale pour 2025 coûtera 150 290 €, financés à hauteur de 80% par l'Union européenne, de 6,65% par le Conseil régional et de 3,34% pour chacune des quatre communautés de communes (soit 5 014 € par CDC).

Nicolas Campitelli